

Réunion sur le projet « 10 jours sans écran »

Date : le 10 Janvier 2023

Lieu : Mairie de Carbon Blanc

Personnes présentes :

Mr Lamy Sylvain, adjoint au maire chargé de l'éducation, Mme Crumière Aurélie représentant la FCPE et porteur du projet, Mme Laure David accompagnatrice parentale, Mme Gamonet directrice des service municipaux, Mme Valérie De Larrard directrice de la médiathèque, Mme Coline Gomez chargée de coordination du projet global du territoire, Mr Eyraud Jérôme Président de l'UNAAPE, Mme Moreau Laurence présidente de l'ASCJB.

Présentation du projet :

C'est un concept qui vient du canada. L'idée est d'encourager les enfants à se passer des écrans pendant 10 jours.

Il s'agit d'intervenir dans la globalité et donc de faire une sensibilisation sur l'ensemble des temps de la journée de l'enfant (école, soir, matin, midi, périscolaire, centre aéré)

Points de vigilance :

Mr Lamy rappelle le contexte financier actuel qui est difficile.

Il est également pointé la difficulté de mobiliser les enseignants. Il faudra informer les directeurs d'école.

La FCPE a informé le directeur de l'école Prévert de ce projet.

Identification du porteur de projet :

Il est validé que la FCPE est identifiée comme porteur de projet.

Population cible :

Projet à destination des enfants de la crèche jusqu'au CM2 et des parents
Pour les collégiens, un atelier de cap science sur les fake news aura lieu le 25 mars

Mise en œuvre du projet :

- Ce projet est matérialisé dans sa forme simple par un livret avec un questionnaire sur l'utilisation des écrans. Ce Questionnaire sera distribué par le biais de l'école. Il est convenu de faire un livret qui contiendra des activités (tutos, recettes, idées...) Le périscolaire propose d'enrichir ce livret avec des propositions.
- L'édition 2023 pourrait être un tremplin pour les années suivantes. Coline Gomez propose de se renseigner sur les appels à projets dans le cadre du REEAP (RESEAU D'ECOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS). Les subventions doivent être demandé en février. Le délai est juste pour l'édition 2023.
- Nous convenons que la mise en œuvre du projet sera simple et basée sur des activités qui pourront être réalisées à nouveau seul ou avec les parents.
La ludothèque propose des activités qui peuvent se faire en famille ou en solo. Il est évoqué l'idée d'une ballade, de réalisation de cabanes au faisan... Mme David précise qu'elle peut mettre à disposition un jeu de société qui sensibilise aux temps d'écran.
Nous aurons plus de propositions après la collecte du recensement.
- Il est évoqué l'idée d'une conférence pour sensibiliser les parents. Si on veut toucher une large public et notamment les familles monoparentales, il faudra prévoir en même temps une activité pour les enfants. Plusieurs associations proposent des conférences notamment la ligue de l'enseignement. Cout ?
- Nous convenons également de l'organisation d'un temps forts qui clôture ce projet.

Communication :

Mme De Larrard a envoyé un mail aux services municipaux afin de présenter ce projet et de mobiliser les services.

Il est convenu que ce mail sera diffusé plus largement aux associations de la commune afin de recueillir les propositions de participation au projet.

L'adresse mail de Mme Crumière sera rajoutée dans ce mail afin de recueillir directement les retours. Mme Crumière sera chargée de centraliser les propositions.

Calendrier :

Prochaine réunion le 23 février à 17h en mairie.

Date du projet : les dates nationales ne seront pas forcément suivies. Il est décidé de voir avec Mr Laurent Thomas les dates les plus adaptées en fonction des événements déjà prévus sur la commune pour situer l'événement.